

La raison de notre espérance

Les bienfaits de la sainte cène

La sainte cène

« Nous croyons et confessons que notre Sauveur Jésus-Christ a ordonné et institué le sacrement de la sainte cène pour nourrir et soutenir ceux qu'il a déjà régénérés et incorporés dans sa famille, qui est son Église.
Or, ceux qui sont régénérés ont deux vies en eux. L'une est corporelle et temporelle. Ils la reçoivent dès leur première naissance et cette vie est commune à tous les hommes. L'autre vie est spirituelle et céleste. Elle leur est donnée à la seconde naissance, qui se fait par la parole de l'Évangile, dans la communion du corps de Christ. Cette vie n'est commune qu'aux élus de Dieu. Ainsi, Dieu nous a donné un pain terrestre et matériel, propre au soutien de la vie corporelle et terrestre; ce pain est commun à tous, tout comme l'est la vie. Mais pour le soutien de la vie spirituelle et céleste des croyants, il leur a envoyé un pain vivant descendu du ciel, à savoir Jésus-Christ, qui nourrit et soutient la vie spirituelle des croyants lorsqu'ils le mangent, c'est-à-dire lorsqu'ils se l'approprient et le reçoivent spirituellement par la foi.

Pour nous représenter ce pain spirituel et céleste, Christ a institué le pain terrestre et visible comme sacrement de son corps et le vin comme sacrement de son sang. Il nous atteste ainsi que, tout aussi certainement que nous prenons et tenons le sacrement dans nos mains et que nous le mangeons et le buvons par notre bouche (moyen par lequel notre vie physique est soutenue), de même, par la foi (qui est la main et la bouche de notre âme), nous recevons réellement dans nos âmes le vrai corps et le vrai sang de Christ, notre seul Sauveur, pour notre vie spirituelle.

Or, il est bien certain que Jésus-Christ ne nous a pas prescrit ses sacrements sans raison. Il accomplit en nous tout ce qu'il nous représente par ces signes sacrés. Toutefois, la manière dont cela se fait dépasse notre intelligence et nous est incompréhensible, tout comme l'opération de l'Esprit de Dieu est secrète et incompréhensible. Cependant, nous ne nous trompons pas en disant que ce que nous mangeons est le propre corps naturel de Christ et ce que nous buvons son propre sang. Toutefois, ce n'est pas par la bouche que nous le mangeons et le buvons, mais spirituellement, par la foi. Ainsi, Jésus-Christ demeure toujours assis à la droite de Dieu son Père dans les cieux, mais il ne cesse pas pour autant de se communiquer à nous par la foi. Ce banquet est une table spirituelle par laquelle Christ nous rend participants de lui-même et de tous ses bienfaits et par laquelle il nous fait la grâce de jouir aussi bien de lui-même que du mérite de sa passion et de sa mort. Il nourrit, fortifie et console notre pauvre âme affligée par la nourriture de sa chair et il l'apaise et la renouvelle par le breuvage de son sang.

De plus, bien que les sacrements soient unis à la chose signifiée, cette chose signifiée n'est toutefois pas reçue de tous. Le méchant prend certes le sacrement pour sa condamnation, mais il ne reçoit pas la vérité du sacrement. Ainsi, Judas et Simon le magicien ont bien reçu tous les deux le sacrement, mais ils n'ont pas reçu Christ, qui est signifié par le sacrement et qui est communiqué uniquement aux croyants.

Finalement, nous recevons ce saint sacrement dans l'assemblée du peuple de Dieu avec humilité et révérence, en commémorant ensemble la mort de Christ notre Sauveur avec actions de grâces et en confessant notre foi et notre religion chrétienne. C'est pourquoi nul ne doit se présenter à cette table sans s'être d'abord bien examiné lui-même, de peur qu'en mangeant de ce pain et qu'en buvant de cette coupe, il ne mange et ne boive son propre jugement (1 Co 11.27-29). Bref, la participation à ce saint sacrement nous émeut et nous pousse à un ardent amour envers Dieu et nos prochains.

Nous rejetons donc comme étant des profanations toutes les confusions et les inventions coupables que les hommes ont ajoutées et mêlées aux sacrements. Nous disons que nous devons nous contenter de l'ordre que Christ et ses apôtres nous ont enseigné au sujet des sacrements et que nous devons en parler de la manière dont eux-mêmes en ont parlé. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 35

- 1. Un repas de communion avec Dieu
- 2. Un repas rempli de joie et d'assurance
- 3. Un repas pour nous fortifier dans nos faiblesses
- 4. Des bienfaits pour les croyants seulement

Ce n'est pas pour rien que le Seigneur Jésus a institué la sainte cène et qu'il a commandé qu'elle soit célébrée jusqu'à son retour glorieux. C'est un moyen qu'il a choisi pour fortifier notre foi. Par nousmêmes, nous sommes tellement faibles et misérables. Le Seigneur connaît nos faiblesses. Par le sacrement de la sainte cène, il vient à notre secours et nous communique de grands bienfaits.

1. Un repas de communion avec Dieu

La sainte cène est un repas de communion avec Dieu et avec nos frères et sœurs dans la foi. Le péché d'Adam a rompu cette communion avec Dieu. Au début, nos premiers parents vivaient dans une parfaite communion avec Dieu et en communion entre eux. Leur révolte contre Dieu a changé leur paix en peur et leur joie en désespoir. Ils se sont mis à avoir peur de Dieu, car ils savaient que Dieu est saint et qu'il ne peut pas tolérer le péché. Leur vie a été ruinée, la mort et la corruption sont entrées dans ce monde.

En dehors de Jésus-Christ, nos péchés nous séparent de Dieu et nous privent d'une vraie paix. Toutefois, Dieu, dans sa grâce, ne nous a pas abandonnés à notre misère. Il est retourné vers Adam et Ève avec la promesse d'envoyer un Sauveur. Dieu nous a donné son propre Fils afin de nous pardonner et de nous ramener à lui. La colère de Dieu contre nos péchés a été déversée sur lui pour que nous soyons délivrés de nos fautes et réconciliés avec Dieu. Jésus-Christ est venu rétablir la communion entre nous et son Père. Grâce à lui, nous n'avons plus à craindre la colère de Dieu. Nous pouvons nous réjouir de vivre sous le regard bienveillant de notre Dieu qui nous aime.

Voilà la merveilleuse réalité que nous célébrons à la table du Seigneur! C'est un repas de communion, comme nous le déclarons avec la Confession de foi des Pays-Bas.

« Ce banquet est une table spirituelle par laquelle Christ nous rend participants de lui-même et de tous ses bienfaits et par laquelle il nous fait la grâce de jouir aussi bien de lui-même que du mérite de sa passion et de sa mort » (art. 35).

Oui, ce repas nous procure de grands bienfaits! Quand il est pris avec foi, Jésus lui-même se donne à nous et nous fait participer aux bénédictions qu'il nous a acquises.

« La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang du Christ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps du Christ? » (1 Co 10.16).

La table du Seigneur nous permet de goûter à la bonté de Dieu. Il n'y a rien de plus grand que de vivre en communion vivante avec Jésus-Christ. La cène nous en donne le signe et la preuve tangible.

2. Un repas rempli de joie et d'assurance

L'Église catholique romaine ne nie pas que Jésus soit mort pour nos péchés, mais elle rejette que les souffrances et la mort du Christ soient l'unique fondement sur lequel repose notre communion avec Dieu. Rome dit que le sacrifice de Jésus sur la croix est nécessaire, mais pas suffisant. Il faudrait encore répéter son sacrifice lors de la messe, pour que Dieu accepte de nous pardonner et que nous vivions en communion avec lui. Rome rejette la perfection de l'unique sacrifice du Christ et refuse de croire que nous sommes sauvés uniquement par pure grâce. Nous aurions aussi besoin du prêtre et de nos bonnes œuvres.

Il est très important de bien comprendre la sainte cène, non seulement pour la gloire de Dieu, mais aussi pour notre réconfort et notre encouragement. Car sinon, comment pourrons-nous avoir la certitude que notre communion avec Dieu est restaurée et que nous sommes sauvés par pure grâce? Notre participation à la sainte cène nous communique la joie et l'assurance de cette communion. Nous n'avons plus besoin d'avoir peur que Dieu nous rejette à cause de nos bonnes œuvres qui ne sont pas suffisantes. Quelle tristesse que de ne pas avoir cette assurance d'être acceptés par Dieu! Où trouver la joie et la paix devant Dieu, sinon dans la personne et l'œuvre de Jésus, notre Sauveur? Voilà un immense bienfait que la sainte cène nous procure. Elle vient sceller dans nos cœurs l'amour que Dieu nous a manifesté en son Fils Jésus-Christ, quand il est mort sur la croix.

Notre communion avec Dieu est une bénédiction tellement grande. Dieu nous donne l'assurance que nous avons la paix avec lui. Il le fait premièrement au moyen de sa Parole, mais aussi au moyen du sacrement. Il nous montre et nous confirme au moyen de la cène que nous vivons en communion avec lui par le parfait sacrifice du Christ. Nous n'avons plus besoin d'un prêtre, nous n'avons pas besoin de gagner des mérites en allant à la messe. La colère de Dieu est apaisée, sa justice est pleinement satisfaite. Nous sommes pardonnés, réconciliés avec Dieu. Notre salut est accompli une fois pour toutes, car Jésus est mort à notre place.

3. Un repas pour nous fortifier dans nos faiblesses

Nous aimons prendre un repas avec des amis, mais sans doute pas avec des ennemis. Le Seigneur, quant à lui, a mangé avec des pécheurs, qui étaient par nature des ennemis de Dieu. Jésus savait que les disciples à table avec lui allaient l'abandonner et que l'un d'entre eux allait même le renier. Jésus a bien voulu s'asseoir avec de tels pécheurs et leur donner une attestation visible de son œuvre qu'il était sur le point d'accomplir à la croix! Ce sont des pécheurs qu'il est venu sauver et réconcilier avec Dieu.

Après sa résurrection et son ascension, ces mêmes disciples se sont de nouveau réunis pour célébrer la sainte cène. Quel réconfort pour eux de célébrer ce repas en se rappelant ce que Jésus leur avait dit! « Prenez, mangez, ceci est mon corps. [...] Prenez et buvez-en tous » (Mt 26.26-27). Désormais, Thomas le douteur ne doutera plus que l'Agneau de Dieu est mort pour lui. Pierre le menteur ne se demandera plus si l'alliance de grâce est bien valide pour lui.

Le commandement du Christ de manger et de boire est adressé à chacun de ses disciples. Personne parmi les croyants ne doit douter que l'Évangile est bien vrai pour lui-même. Chacun doit manger et

boire personnellement afin que chacun soit rassuré que le corps du Christ a été livré pour lui et que son sang a été versé pour lui.

Dieu sait bien que nous avons souvent de la difficulté à croire dans ses promesses et à vivre dans la joie de notre salut en Jésus-Christ. Nous avons besoin de grandir dans la joie et l'assurance de cette communion. Nous sommes encore pécheurs, aux prises avec bien des luttes et des doutes dans nos cœurs. Il nous est bien difficile de croire que nos péchés sont réellement pardonnés. Voilà pourquoi le Seigneur, dans sa bonté, a institué ce repas, afin de nous encourager et de nous fortifier. Par nous-mêmes, nous sommes pauvres, mendiants, chargés du fardeau de notre culpabilité. Nos péchés quotidiens nous attristent et nous pèsent. Par le banquet spirituel qu'il nous offre à la sainte cène, Jésus « nourrit, fortifie et console notre pauvre âme affligée par la nourriture de sa chair et il l'apaise et la renouvelle par le breuvage de son sang » (art. 35).

Quand nous venons à sa table, nous entendons son amour qui nous est proclamé et nous recevons l'invitation de manger, de boire, de nous souvenir et de croire. Le Seigneur nous donne ainsi la certitude que nous pouvons vivre en paix avec Dieu. N'ayons plus peur que Dieu nous punisse ou nous abandonne. La peur causée par le péché est vaincue, la joie et la paix sont rétablies. La sainte cène nous en donne la certitude. Quand nous voyons le pain et le vin, quand nous mangeons et buvons, quand nous portons notre attention sur Jésus-Christ, nous l'entendons qui nous dit : « Voyez comme je vous aime! »

Oui, il s'est d'abord incarné en notre faveur, mystère qui unit la nature humaine à la nature divine et qui nous permet de nous nourrir maintenant d'un Christ parfaitement Dieu et parfaitement homme, venu accomplir notre salut, maintenant tout accompli. Oui, Christ est Dieu fait homme qui habite dans nos cœurs par la foi, par le Saint-Esprit. Quel mystère! il a enduré l'agonie de la croix pour nous délivrer de la colère de Dieu contre nos péchés. Croyez en lui! Réjouissez-vous dans son sacrifice qui est la vraie nourriture qui procure la vie éternelle. Réjouissez-vous de vivre en communion avec Dieu tous les jours de votre vie!

4. Des bienfaits pour les croyants seulement

La sainte cène est très réconfortante, mais comment participons-nous à cette communion? L'Église romaine répond en disant que c'est le pain et le vin transformés en corps et en sang du Christ qui produisent cet effet. À moins d'un péché mortel, tous ceux qui participent à la messe sont censés en recevoir automatiquement les bienfaits, comme par magie. La Bible nous enseigne au contraire que, sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu (Hé 11.6). Nous participons à Jésus-Christ et à tous ses bienfaits uniquement par la foi en lui. Ceux qui participent à la cène sans avoir la foi n'en reçoivent pas les bienfaits.

« De plus, bien que les sacrements soient unis à la chose signifiée, cette chose signifiée n'est toutefois pas reçue de tous. Le méchant prend certes le sacrement pour sa condamnation, mais il ne reçoit pas la vérité du sacrement » (art. 35).

À titre d'illustration, l'article 35 de la Confession de foi des Pays-Bas ajoute ce commentaire :

« Ainsi, Judas et Simon le magicien ont bien reçu tous les deux le sacrement, mais ils n'ont pas reçu Christ, qui est signifié par le sacrement et qui est communiqué uniquement aux croyants » (art. 35).

On peut se demander de quel sacrement il s'agit ici, puisque cette phrase n'est pas explicite. S'il s'agit du sacrement du baptême, il est vrai que Judas et Simon ont été baptisés (Ac 8.13) sans pourtant jamais avoir reçu le Christ et son pardon signifiés par le baptême. Toutefois, dans le contexte de cet article 35, il semble plus naturel de penser qu'il est question du sacrement de la cène. Bien que cela ne soit dit nulle part, il est effectivement possible que Simon le magicien ait eu l'occasion de participer à la cène entre le moment de son baptême et la visite de Pierre et Jean en Samarie (Ac 8.14-24). Par contre, pour ce qui est de Judas Iscariot, nous ne pensons pas qu'il a participé à la sainte cène.

L'Évangile selon Luc donne pourtant l'impression qu'il y a participé (Lc 22.19-23), et c'est peut-être la raison pour laquelle la confession estime qu'il a participé au sacrement. Toutefois, lorsque nous comparons avec les autres Évangiles (Mt 26.17-35; Mc 14.12-25; Jn 13.1-30), nous voyons que le récit de Luc 22 présente un ordre thématique, et non pas chronologique, tandis que les autres Évangiles présentent ces mêmes événements selon un ordre chronologique. Judas est sorti au milieu du repas, avant que Jésus institue la cène (Jn 13.26-30). Certains pensent que Judas aurait participé au pain vers le début du repas, mais qu'il aurait ensuite été exclu par le Christ avant que le vin soit distribué à la fin du repas. Cependant, quand nous examinons de près les quatre Évangiles ensemble, il nous apparaît plutôt que le Seigneur Jésus, sachant que Judas était fils de perdition et qu'il venait de le trahir, l'a exclu du groupe des apôtres avant d'instituer le repas de la cène qui était seulement pour les siens¹.

Cela ne change cependant rien à l'idée principale de l'article 35 de la Confession des Pays-Bas. Ceux qui n'ont pas la foi ne reçoivent aucun bienfait spirituel du sacrement, même s'ils y participent. Cette foi croit fermement que, par nous-mêmes, nous sommes complètement perdus dans nos péchés et que nous n'en sommes délivrés que par le sang de Jésus-Christ, le Fils de Dieu, notre Sauveur. La seule façon d'être unis à lui est de faire confiance en son sacrifice expiatoire qui nous délivre de nos péchés. Sans cette foi, nous ne pouvons pas vivre en communion avec Dieu.

Il est donc possible, bien que non légitime et même dangereux, de manger le pain et de boire le vin de la sainte cène sans réellement participer à cette communion, si l'on ne croit pas en Jésus-Christ pour son salut complet. Cette mauvaise participation à la table du Seigneur n'est pas qu'une privation de la substance du repas et de la vraie communion avec Dieu; chose encore plus grave, c'est une offense contre le Seigneur lui-même, spirituellement présent, mais rejeté par un cœur dur, incrédule, non repentant et hypocrite. D'où le sérieux avertissement de Paul :

« Celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur mange et boit un jugement contre lui-même. C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup de malades et d'infirmes, et qu'un assez grand nombre sont décédés » (1 Co 11.29).

Il est donc très important de bien se préparer à ce repas. Il est également très important que l'Église et ses dirigeants préparent adéquatement ceux qui veulent y participer et qu'ils examinent sérieusement

¹ Pour une démonstration détaillée, voir mon étude intitulée <u>Judas a-t-il participé à la Cène avec Jésus et les apôtres?</u>

leur doctrine et leur vie avant de les admettre à la table du Seigneur. Les anciens doivent l'interdire à certaines personnes comme mesure disciplinaire et protéger ainsi la sainteté de cette célébration collective ainsi que l'honneur de Dieu qui s'y rattache.

Tous ceux qui participent avec une vraie foi reçoivent la joie et la certitude qu'en Jésus-Christ ils vivent en communion avec Dieu et possèdent la vie éternelle.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas. L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site Ressources chrétiennes.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (<u>CC BY-SA 4.0</u>)

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.